

Mme Rieckel-Rochat

Autor(en): **J.V.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 263

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

M^{lle} Christine Champury (1860-1927)

Notre féminisme genevois est durement frappé cette année, puisqu'aux pertes qu'il a faites cet hiver et ce printemps vient brusquement de s'ajouter celle, très sensible pour lui, de M^{lle} Christine Champury.

C'était, en effet, l'une des figures les plus populaires et les plus aimées de toutes celles qui se rencontrent dans nos réunions féministes, parce qu'elle était une de celles, toujours prêtes à monter à la brèche, qui ne refusent jamais leur concours là où elles voient un devoir à accomplir. Dès que l'on avait besoin d'un coup de main pour l'une ou l'autre de nos causes, que ce fût en période mouvementée d'une campagne à mener, ou dans le paisible train-train de la vie journalière; qu'il fût nécessaire de faire une causerie, d'écrire un article, de siéger dans une Commission temporaire, de vérifier des comptes, d'établir un budget, de donner un conseil... M^{lle} Champury était présente à l'appel, toute disposée à rendre service, si bien que, sans avoir jamais siégé, ni dans le Comité de l'Union des Femmes, ni dans celui de l'Association genevoise pour le Suffrage, elle a été une de celles qui se sont le plus dévouées pour ces deux Sociétés, et dont la place sera la plus difficile à remplir. C'est, il faut le dire aussi, qu'à ces qualités elle en joignait d'autres: un esprit ouvert et large, des convictions très profondes de la justice de nos principes, un cœur chaud et généreux, un caractère droit et loyal, un bon sens averti et une saine modération de jugement, et aussi un humour malicieux, un sens du mot pittoresque, une façon à elle de tenir la plume, une bonne humeur communicative, qui rendaient son concours si particulièrement précieux dans les campagnes de propagande. Et aussi beaucoup d'expérience, non pas de cette expérience grincheuse et sèche qui prédit toujours les défaites, mais une expérience basée sur la bonté, et qui, en tenant carrément compte des réalités, savait être résolument optimiste.

Car, si la grande éducatrice qu'est la vie n'avait pas ménagé M^{lle} Champury, elle lui avait aussi réservé bien des joies. Certes, elle avait connu des deuils, deuils spécialement cruels pour elle, dont la vie de famille fut dès son enfance si belle et si unie; certes, elle dut lutter, comme c'est le sort de toute jeune maîtresse d'école, pour se faire sa place et arriver à gagner son pain; certes elle éprouva plus d'une fois — et ceci contribua à ancrer profondément les convictions féministes qu'elle avait innées en elle, et qu'avait développées l'influence d'un frère très aimé, — la difficulté d'être une femme seule pour se tirer d'affaire dans la vie. Mais aussi elle avait connu des joies: joie de l'amitié et de la famille, joie de voir sa nièce, qui était comme sa fille, suivre ses traces dans la carrière pédagogique et dans l'activité féministe pratique, joie du travail accompli et bien accompli, de l'œuvre créée et menée à chef, joie du succès de quelques-unes des idées qui lui étaient chères. Car, il importe de le rappeler, elle fut chez nous l'initiatrice du mouvement en faveur de l'enseignement ménager aux jeunes filles, qui a pris depuis un quart de siècle un si magnifique essor. Nommée vers 1888 maîtresse suppléante à l'Ecole secondaire des jeunes filles de Carouge, M^{lle} Champury se préoccupait en effet beaucoup de l'avenir de ses élèves, non pas seulement de celles qui entendaient poursuivre leurs études, mais aussi de celles qui, devant rentrer dans leurs familles, devaient être préparées à leur tâche d'épouses et de mères mieux que ne le faisaient les programmes de ce temps-là. Aussi élaborait-elle tout un plan d'enseignement ménager destiné à des fillettes de 13 à 15 ans, qui fut si favorablement accueilli par le Département de l'Instruction publique, que, en août 1893, s'ouvrait à Carouge une Ecole ménagère, la première de toute la Suisse romande, et dont l'organisation servit constamment ensuite d'exemple et de modèle. M^{lle} Champury présida elle-même jusqu'en 1920 aux destinées de cette Ecole, qui lui devait, avec son existence, l'apport si précieux de ses qualités d'organisatrice et de pédagogue. Car elle était éducatrice dans l'âme, et combien de ses anciennes élèves lui doivent leur développement, non pas seulement pratique, mais aussi moral et social! Que de bon grain elle a semé aussi à pleines mains, et quelle reconnaissance ne lui avons-nous pas pour cette influence féconde sur plusieurs générations!

Femme pratique et bonne organisatrice, au cœur sympathique

à toutes les difficultés de la vie des femmes seules, M^{lle} Champury ne pouvait qu'être attirée par l'idée émise par l'Union des Femmes de créer des restaurants pour femmes, ces précieux Foyers du Travail féminin. Aussi, pendant longtemps fit-elle partie de leur Comité directeur, y apportant avec son expérience, son entrain et son optimisme réconfortant. Mais là ne s'est pas bornée son activité hors profession, car celle-ci fut, comme nous l'avons dit, considérable dans le domaine féministe. Que de causeries n'a-t-elle pas faites pour nous, réussissant tout spécialement auprès des jeunes, ou dans les milieux de campagne, où elle savait toujours toucher la note juste! et combien vont manquer aux quelque 30.000 lecteurs du *Coopérateur genevois* ces chroniques féministes qu'elle lui donnait régulièrement, et qui étaient si admirablement conçues pour l'avancement de nos idées dans ce milieu! Enfin, M^{lle} Champury prit une part très active, voici plus de vingt ans, à la campagne en faveur des droits de la femme dans l'Eglise de Genève. Protestante convaincue, pour qui son Eglise et sa ville natale se confondaient presque dans une seule et même affection, elle avait été très frappée, lors de la prédication de candidat d'un pasteur, de constater que l'auditoire de celui-ci ne se composait que de femmes, lors que c'était par des hommes seulement qu'il devait être élu! Elle en parla autour d'elle; l'idée du suffrage féminin ecclésiastique fut lancée et fit son chemin; une pétition féminine, qui recueillit plus de 2000 signatures, l'appuya, si bien que le Consistoire l'adopta à une forte majorité. Seulement, à cette date-là, — c'était en 1901, — l'Eglise de Genève était encore une Eglise d'Etat, et le gouvernement auquel fut remise la proposition du Consistoire, lui fit seulement l'honneur, comme l'écrivit plus tard M^{lle} Champury, d'une concession à perpétuité dans le cimetière des propositions jugées subversives. En 1908, après la séparation de l'Eglise de Genève de l'Etat, la question fut reprise à nouveau, mais n'aboutit que deux ans plus tard, en avril 1910, par une votation populaire. M^{lle} Champury fut l'une de celles qui se mirent à la tête de ce mouvement en formant un Comité spécial (l'Association pour le Suffrage venait tout juste de se fonder) et se dépensa sans compter: pétition, articles de presse, séance publique, elle apporta à défendre cette cause qui lui était si chère tout son cœur et toutes ses capacités. « L'heure est solennelle, disait-elle dans un très beau discours prononcé en Assemblée publique à la Salle Centrale, pour l'évolution de certaines jeunes idées, filles cadettes de l'expérience humaine, et qui se posent aujourd'hui devant notre esprit et devant notre conscience. Le suffrage humain en est une... » Et plus loin, conviant ses auditrices à agir avec confiance en cette occasion si importante, elle leur rappelait qu'elles travaillaient pour la justice, et que la voix qui, il y a vingt siècles, avait dit que ceux qui ont faim et soif de justice seront rassasiés, cette même voix leur dictait leur devoir: « Demandez et l'on vous donnera. Heurtez et l'on vous ouvrira. »

... Agir avec confiance... disait-elle. En ces trois mots se résume tout ce que fut sa vie à elle. Et si c'est un souvenir, c'est aussi un exemple.

E. Gd.

* * *

M^{me} Rieckel-Rochat

Cette vénérable amie vient de mourir, âgée de 90 ans, et les souvenirs de son intelligente activité se lèvent en foule. En tête de la lettre de deuil, la parole de saint Marc: *Elle a fait ce qu'elle a pu*, exprime avec modestie l'effort d'une longue vie dirigée vers de nobles buts.

Si M^{me} Rieckel fut dès la première heure une ardente suffragiste et une fidèle abonnée du *Mouvement Féministe*, qu'elle aimait; si elle a mis son temps au service de « La Famille », maison hospitalière pour les jeunes filles isolées de La Chaux-de-Fonds et d'ailleurs; pour rencontrer la grande œuvre de sa vie, il faut revenir bien en arrière, aux temps qui suivirent la visite à La Chaux-de-Fonds, en février 1875, de l'apôtre qu'était Joséphine Butler.

M^{me} Rieckel fut au premier rang des femmes de chez nous qui, soulevées au-dessus d'elles-mêmes par Mrs. Butler, se dressèrent résolument contre la prostitution reconnue par l'Etat. C'était alors une jeune mère de famille, femme d'un banquier, et rien ne semblait l'avoir préparée à la tâche qu'elle s'imposa. Avec une belle ténacité mise au service d'un esprit clair, avec un sens très aigu des réalités et des possibilités, avec un mépris souriant des incompréhensions et des railleries, elle remua l'opinion publique, éveilla la

conscience des femmes, harcela les autorités et obtint finalement la suppression des maisons closes de La Chau-de-Fonds.

Qu'on ne se figure pas cette vaillante femme comme une amazone dénuée de gaieté et de grâce! Tout au contraire, elle possédait le don précieux de ne rien prendre au tragique et de tempérer d'un humour exquis sa gravité d'inspiratrice. Nous la savions bonne et tolérante, nous aimions l'entendre redire les luttes d'autrefois, évoquer les personnalités intéressantes connues au long d'une vie très active, toujours avec une lueur juvénilement malicieuse dans ses bons yeux clairs. *Elle a fait ce qu'elle a pu!* Et elle a pu beaucoup!

J. V.

Echo d'une fête scolaire

... Ne convient-il pas d'agir dans le domaine de l'instruction féminine comme si le peuple genevois devait prochainement comprendre son vrai devoir et accorder aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes? Ne convient-il pas de les préparer dès maintenant à la compréhension des problèmes sociaux? Ne sera-ce pas de l'intervention des mères et des épouses que dépendra un jour la victoire sur les grands fléaux de l'alcoolisme, de la tuberculose, et surtout de la guerre? Lorsqu'elles seront électrices, les femmes utiliseront-elles jamais leur vote pour refuser aux œuvres de solidarité une petite part des sommes qui servent à leurs plaisirs?...

(Fragment du discours prononcé par M. le Conseiller d'Etat A. Oltramare, président du Département de l'Instruction publique, à la distribution des prix et certificats aux élèves de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.)

De-ci, De-là...

Protégez l'industrie nationale!

Cette recommandation est d'autant plus facile à observer dans le cas qui nous occupe qu'il s'agit d'une industrie très appréciée par les élégantes — et même par les femmes raisonnables qui savent tout le prix qu'un joli accessoire peut donner à la toilette la plus simple et la plus sobre: la fabrication des parapluies et des parasols. Nos fabricants et nos artisans sont cotés parmi les plus habiles dans cette branche difficile, et l'on compte qu'environ 700 personnes en tirent leur gagne-pain essentiel. Et cependant, l'influence du terme « article de Paris... » est telle que les importations de parapluies en Suisse atteignent 332 quintaux et une valeur de plus de 500.000 fr., à ce qu'assure la *Semaine suisse*.

Un demi-million en « toms-pouces » étrangers, n'est-ce pas exagéré, ne le trouvez-vous pas, Mesdames? ...

Un jubilé.

Au début du mois dernier, une fête toute intime réunissait à Genève les amis du vaillant lutteur pour une foule de causes morales et sociales qu'est M. Alfred de Meuron, qui tous désiraient lui manifester, à l'occasion de ses 70 ans, leur affection et leur reconnaissance pour son travail aussi persévérant que dévoué dans tant de domaines divers: antialcoolisme, moralité publique, coopératisme, abolitionnisme, Office social, évangélisation populaire, etc. Des vers de circonstance et de la musique encadrèrent de façon charmante la remise à M. de Meuron d'un souvenir, sous la forme essentiellement antialcoolique... d'une boîte à thé en argent! contenant elle-même un fort joli cadeau.

La plupart de nos Associations féminines avaient tenu à s'associer à cette manifestation, M. de Meuron ayant toujours défendu de toutes ses convictions et de toute sa ferveur les droits de la femme. Et nous tenons à lui réitérer ici, au nom du *Mouvement Féministe* et de ses lecteurs, les félicitations qui lui sont parvenues de tant de milieux divers.

Les femmes de l'Université d'Oxford.

On s'est beaucoup ému, dans les milieux féministes anglais, de la décision prise, par 229 voix contre 164, par la « Congregation » de l'Université d'Oxford, de limiter le nombre des étudiantes autorisées à résider dans les collèges à la proportion de une femme

pour quatre hommes. Il est certain que cette limitation, qui s'inspire de celle qui existe à l'égard des Israélites dans certaines Universités de l'Europe orientale, est complètement contraire, non seulement au droit imprescriptible de la femme de faire des études comme bon lui semble et où bon lui semble, mais encore aux principes libéraux dont on est si fier en Angleterre. La décision a d'ailleurs soulevé de très vives protestations, notamment de Miss Marjorie Frey, principal du Collège féminin de Somerville, alors que M. Bailey, de Balliol College, déplorant la décision de ses collègues, l'interprétait de façon fort spirituelle en disant que ce qu'elle signifiait tout bonnement, c'est qu'à Oxford il faut quatre hommes pour égaler une femme! ...

« Se non e vero... »

On a assuré, dans les couloirs de l'Athénée, au moment de la réunion à Genève du Conseil International des Femmes, que le reporter d'un quotidien bien connu était venu s'informer si Joséphine Butler se trouvait parmi les déléguées, car il tenait essentiellement, disait-il, à lui demander une interview...

A vingt-cinq ans près...

Le XX^e anniversaire de l'Association vaudoise pour le Suffrage Féminin

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 juin, à l'hôtel du Château, à Ouchy, son assemblée de délégués, coïncidant avec la commémoration des vingt ans d'existence du groupement.

M^{lle} Dutoit (Lausanne), présidente cantonale, a présenté le rapport du Comité. Elle fait allusion à l'échec remporté par les féministes, à Bâle; loin de décourager les femmes, il les stimule et les encourage à poursuivre leur travail. Elle enregistre avec regrets la démission de M^{me} Cart (Morges), deuxième secrétaire, pendant huit ans membre du Comité; M^{lle} B. Hahn (Vevey) la remplace. Le Comité n'a fait, durant ce dernier exercice, aucune démarche auprès des autorités, mais il a enregistré avec satisfaction la nomination de M^{lle} Spilcker comme membre de la Commission d'apprentissage de Lausanne, et de M^{me} Roulet, avocate, comme membre de la Commission d'experts chargée d'étudier le projet du nouveau Code pénal vaudois. L'Association a souligné le fait que les femmes productrices n'ont pu se prononcer lors de la votation sur le monopole du blé; elle ignore les réactions des paysannes à la lecture des annonces mentionnant cette anomalie. Des conférences ont été prononcées par M. le Dr Muret à Vallorbe, à Epalinges, à Lucens; un nouveau groupe est en formation à Lucens. L'Association est entrée en rapports avec les institutrices, qui auront besoin de l'appui des suffragistes lorsque sera contestée, au Grand Conseil, la liberté de travail des institutrices mariées. Vaines ont été les tentatives d'entrer en relations avec les ouvrières et les coopératrices. Les féministes vaudoises s'occupent activement de la future Exposition nationale du travail féminin (Berne, 1928), travaillent pour elles, lui prêtent et lui prêteront encore leur appui financier. Les suffragistes y participeront comme exposantes, mais elles ne savent encore sous quelle forme; toutes les suggestions sont acceptées avec reconnaissance; le fonds Leslie, en cette occasion, rendra de précieux services. Vaud, au cours du précédent exercice, a contribué à ce fonds pour une somme de 1450 fr. Le bloc-notes suffragiste a obtenu un vif succès; il a été distribué aux Chambres fédérales et au Grand Conseil bâlois; une édition française a été enlevée sitôt parue; elle a été offerte au Grand Conseil vaudois; un seul député a pensé à en remercier l'Association. Des cartes postales indiquant les pays affranchis et ceux qui ne le sont pas encore ont été éditées; elles s'enlèvent rapidement. Pour commémorer ses vingt ans d'existence, l'Association a demandé à M^{me} de Montet (Vevey) de raconter dans une brochure de 48 pages la naissance et la vie du groupement; ce travail est fort réussi et donne un tableau complet du mouvement dans le canton de Vaud.

M^{lle} Dutoit présente ensuite le drapeau de l'Association vaudoise: un fanion de soie blanche, peint par M^{me} et M. Bierbaum, à Aigle; il porte d'un côté la croix fédérale avec les initiales S. F., de l'autre l'insigne international du suffrage: une Justice avec cette inscription: *Jus suffragii*.